

## Inter-fonction publique CFTC

Chers collègues

Pour votre parfaite information, suite à nos revendications, interventions et au regard des arguments que nous avons avancé le gouvernement par l'intermédiaire du secrétaire d'état à la fonction publique Olivier DUSSOPT s'engage à dé plafonner le CET, information rapportée ce jour suite à l'audioconférence du 23 avril avec les 9 organisations syndicales présentes.

Dans une logique de syndicalisme responsable, pragmatique, pour rester fidèle à sa conception du dialogue social et force de propositions la CFTC avait envisagé dès les premiers échanges cette possibilité.

Aujourd'hui les arbitrages sont en cours et le projet verra bien le jour avec la possibilité de déposer plus de reliquats de congés et d'aller au-delà du plafond de 60 jours.

Pour le volet prime il est en cours d'élaboration, il sera prochainement soumis aux arbitrages et prendra la forme de deux décrets distincts FPE/FPT et un propre à la FPH.

La FFPT-CFTC renouvelle sa proposition de création d'un fond inter fonctions publiques afin d'éviter les écueils à venir et qu'elle souhaite au minima, tous les agents mobilisés puissent en bénéficier.

La FFPT-CFTC reste présente à vos côtés, disponible et se mobilise pleinement pour défendre au mieux vos intérêts.

Prochaine audio conférence le jeudi 30 avril 2020